

# LE MUSÉE & LA SEINE

**PFE 13 – 2020** / PROJETS, PROSPECTIVE ET VILLES EUROPÉENES.

**RENDU PHASE 03** / AVANT-PROJET - 23.04.2020

**EQUIPE ENSEIGNANTE** / Mr. Eric LOCICERO, MMe. Nazila HANNACHI-BELKADI, Mr. Serge WACHTER

**ETUDIANT** / Réda ALIM - 19250.

# FICHE TECHNIQUE / SITE

## Programmation / usages futurs envisagés

Programmation libre en accord avec les dispositions du Plan de prévention des risques inondation (PPRI).

**Surface de la parcelle : 6,418 m<sup>2</sup>**

## Construction existante

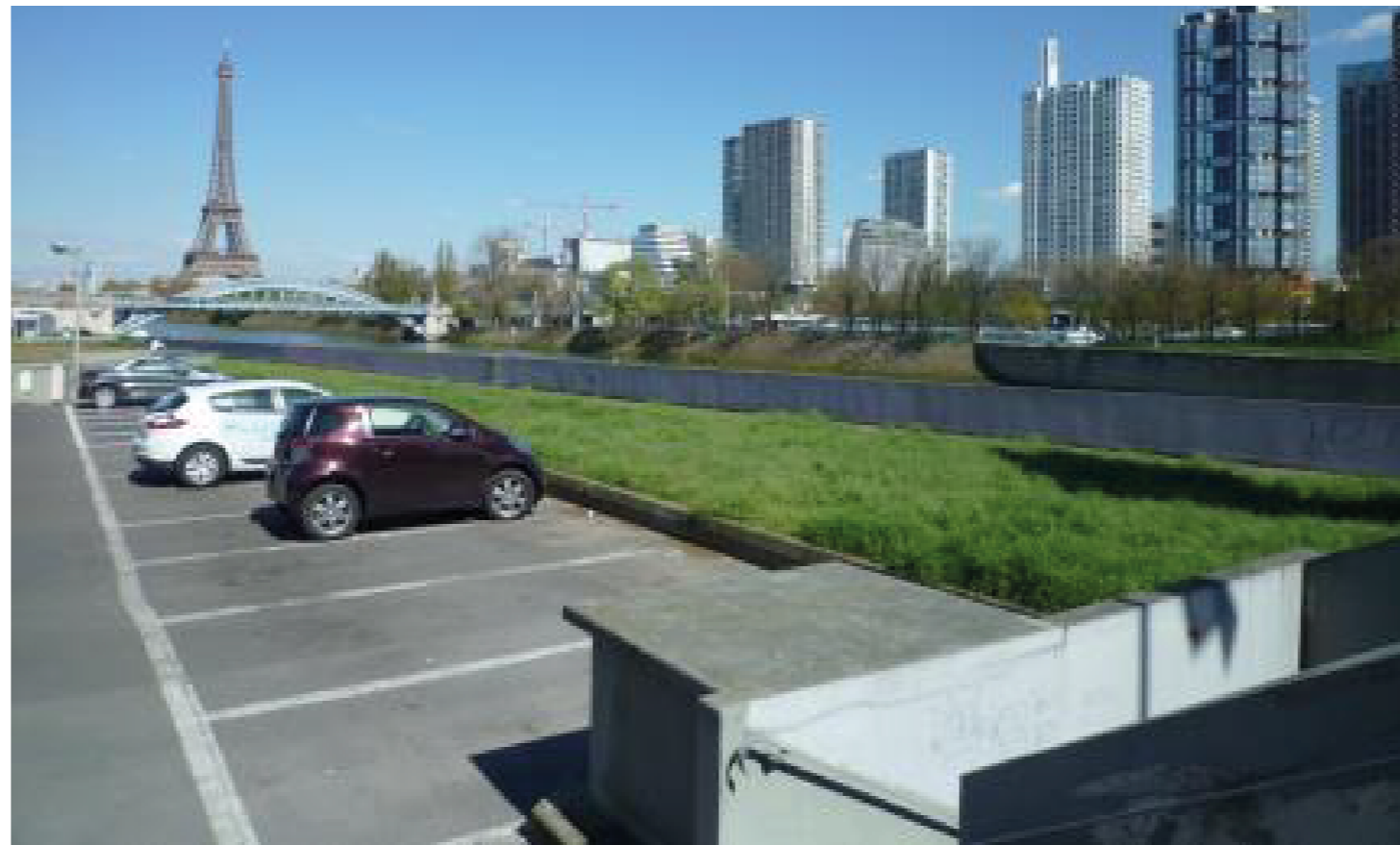
Sur cette emprise triangulaire de 220 m de long par 40 m dans sa partie la plus large, la construction à usage de parc de stationnement, se développe, entre la voie sur berge et l'avenue du Président Kennedy, en surface et sur une emprise de 4 100 m<sup>2</sup> sur deux niveaux demi-enterrés.

À noter l'existence d'un passage sous la voie sur berge, depuis le niveau bas de la construction, permettant l'accès au quai.

## Occupations actuelles

Parc de stationnement délégué à la SAGS : concédé jusqu'en avril 2018 à la société SAGS, le parc de stationnement totalise 444 places pour véhicules légers et 6 places pour deux roues. Une partie de la surface sur dalle est libérée ponctuellement pour des manifestations de la Maison de Radio France.

Stations-service : les deux stations-service, gérées par la société ENI dont le contrat n'a pas été renouvelé, sont situées sur deux emprises distinctes : la première accessible au niveau haut par l'avenue du président Kennedy (station Kennedy) dispose de 4 appareils de distribution et pour le stockage de 4 réservoirs double enveloppe enfouis de 30 m<sup>3</sup> et 15 m<sup>3</sup>. La seconde accessible depuis la voie sur berges (station Pompidou) dispose de 5 appareils de distribution et de trois réservoirs double enveloppe enfouis de 30 m<sup>3</sup>, 25 m<sup>3</sup> et 15 m<sup>3</sup>.



**PHOTOGRAPHIE 01**  
PARKING



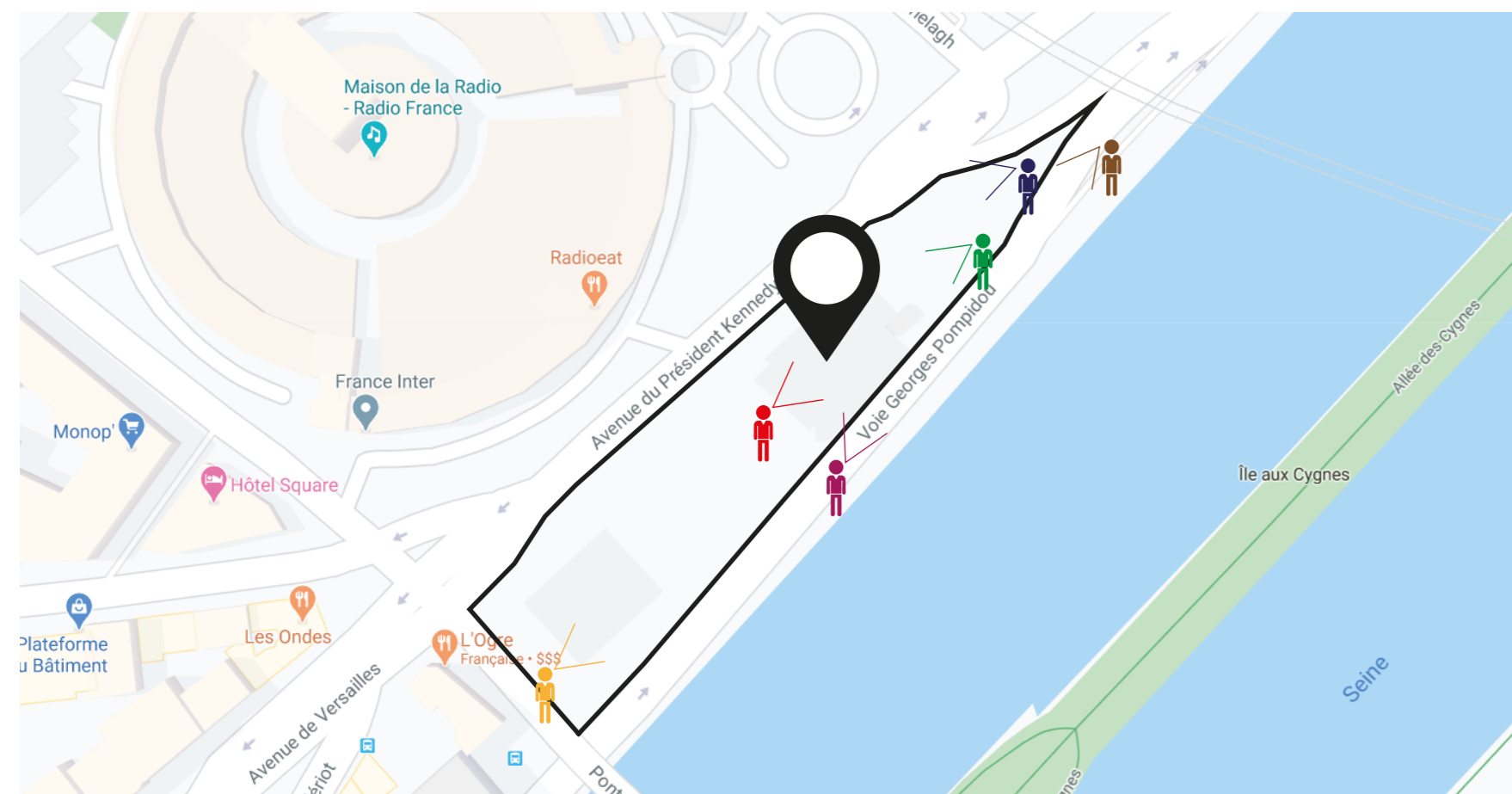
**PHOTOGRAPHIE 02**  
PARKING



**PHOTOGRAPHIE 03**  
STATION POMPIDOU



**PHOTOGRAPHIE 04**  
STATION KENNEDY



**REPERAGE PHOTOGRAPHIQUES**



**PHOTOGRAPHIE 04**  
QUAI-BAS



**PHOTOGRAPHIE 06**  
QUAI-BAS

## FICHE TECHNIQUE / SITE

### Propriété

La parcelle dans sa partie Sud/Ouest, en zone UG est propriété de la Ville de Paris, tandis qu'à l'Est, l'emprise en zone UV, propriété de l'État a fait l'objet d'un transfert de gestion à la Ville de Paris en 1972.

### Domanialité

L'emprise du terrain d'études se trouve en partie sur le domaine public de la Ville de Paris et en partie sur le domaine public fluvial de l'État.

### Situation environnementale

Les usages antérieurs sont susceptibles d'avoir impacté la qualité environnementale du site.

### Contexte urbain

Le site représente une des dernières fenêtres urbaines entre les quartiers de la rive droite et la Seine. La perspective de la Maison de la radio est un élément architectural et urbain fort à prendre en compte dans l'aménagement du site. Il convient de noter que le site bénéficiera d'une excellente desserte par la future ligne de transport à haut niveau de service (LHNS) de la rive droite qui bordera le site.

### Qualité de la desserte (tous modes)

RER C, Avenue du Président Kennedy, bus 52, 70 et 72.

### Dispositions réglementaires

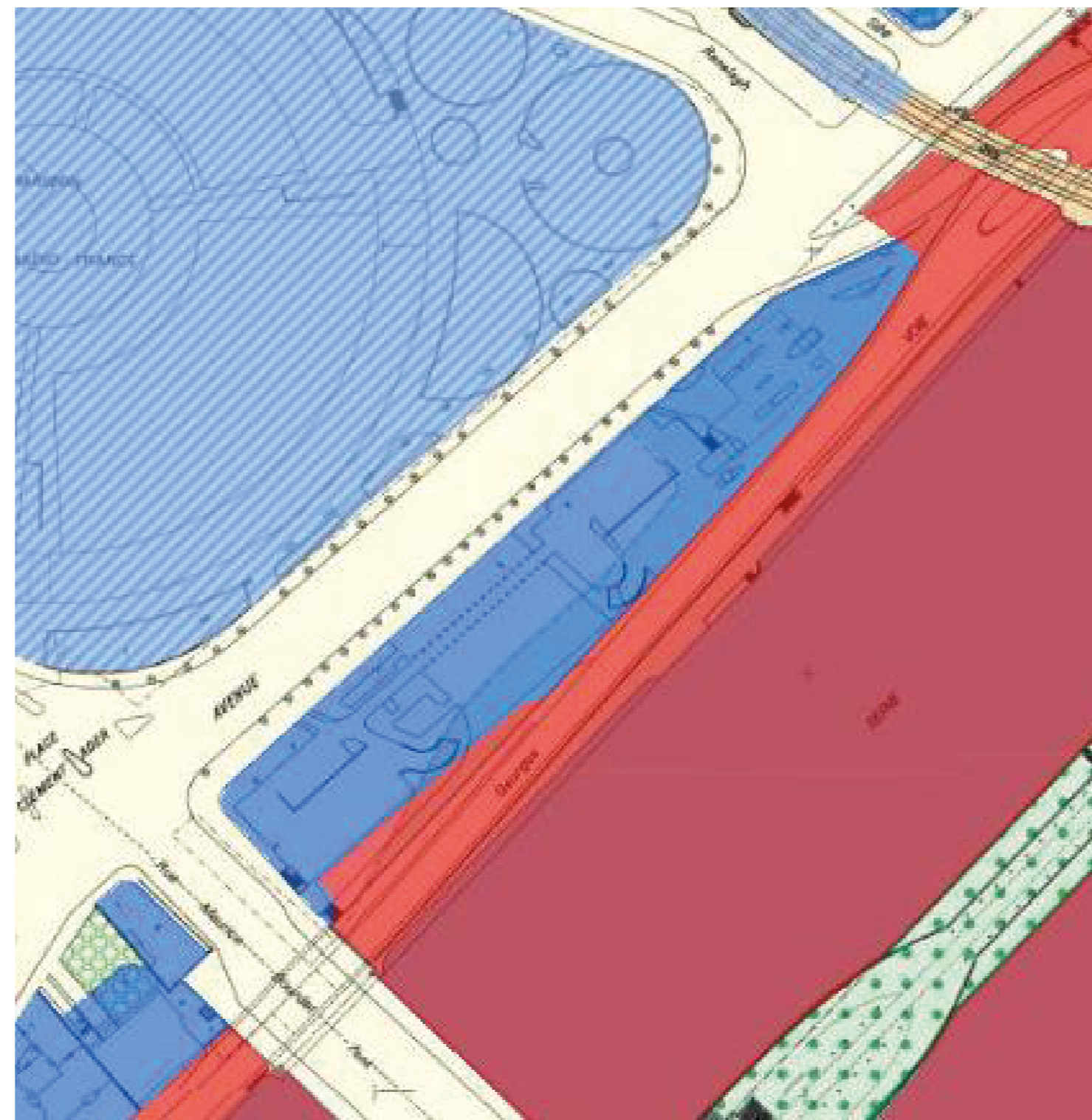
**PLU :** Zone UG au Sud/Ouest, secteur de protection de l'habitation.  
Zone UV au Nord/Est.

**Servitudes :** Périmètre de protection MH.  
Périmètre de site inscrit.

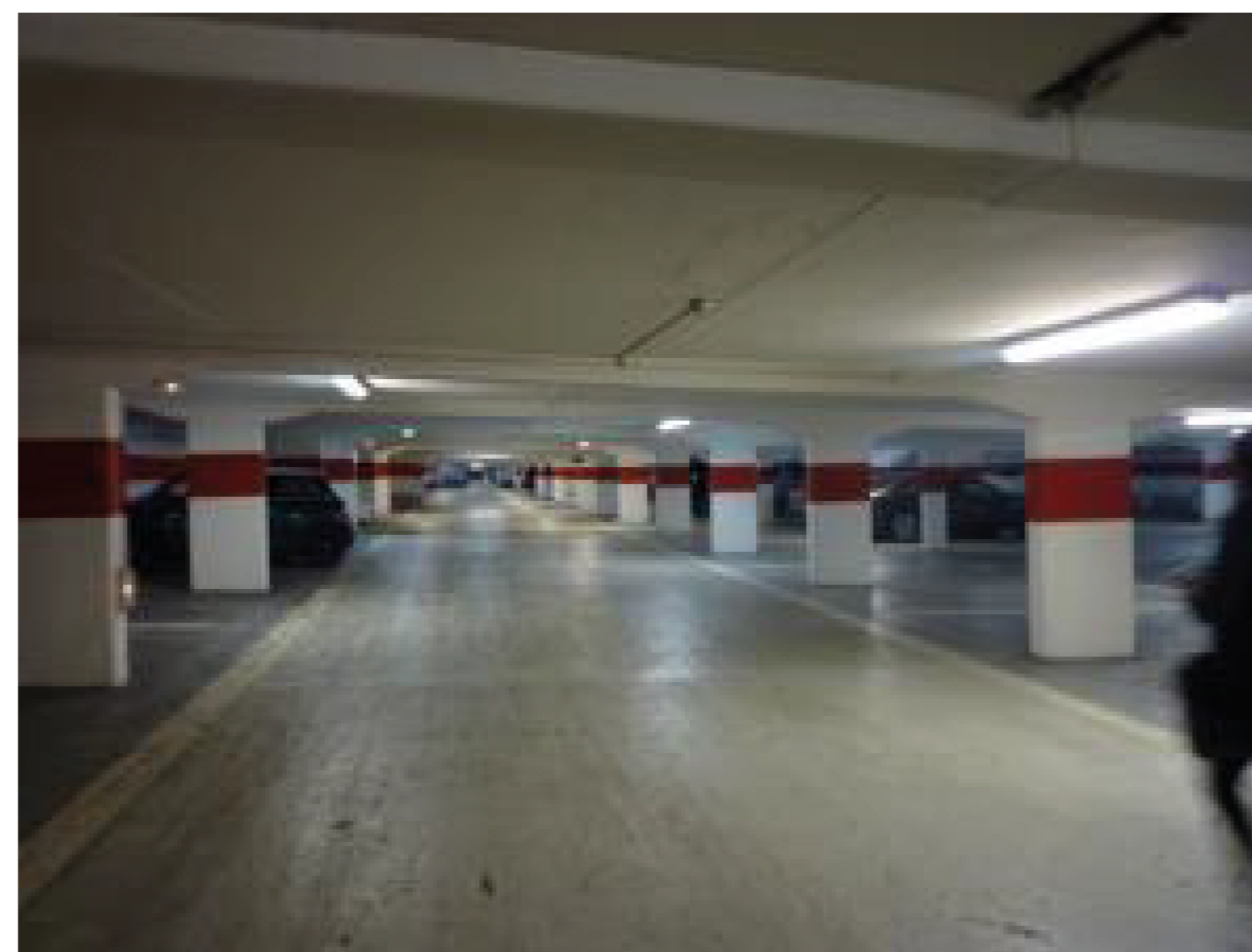
### Plan de prévention des risques inondation (PPRI) :

La parcelle est principalement située en zone bleue foncé du PPRI avec une emprise au niveau de la voie sur berges située en zone rouge du PPRI (zone d'écoulement principal du fleuve en période de crue).

Sur une unité foncière en zone bleue, le PPRI impose une limitation de la construction ou de la reconstruction de SHON à la SHON existante augmentée de 20 %.



**EMPRISE DU SITE**  
EXTRAIT PPRI



**PHOTOGRAPHIE 07**  
NIVEAU SOUS-SOL

Cette limitation ne s'applique cependant pas aux équipements publics, semi-publics ou privés à caractère social, éducatif, culturel ou sportif qui sont admis sous réserve notamment de l'implantation des surfaces de plancher des niveaux d'exploitations au-dessus des PHEC. Cette réserve ne s'applique pas à l'extension d'équipements culturels et des équipements sportifs qui font l'objet de dispositions spécifiques au PPRI.

En zone rouge (accès station-service G.Pompidou) ne sont admises que les activités liées à l'exploitation de la voie d'eau ou au transport de personnes par eau, par fer ou par route, ainsi que les aménagements temporaires, démontables ou mobiles. Les équipements ou constructions neufs ne doivent pas avoir pour effet de réduire les capacités d'écoulement du fleuve en crue.

Il convient cependant de noter que l'altitude de la voirie à l'Ouest du site est située au-dessus de la cote des Plus Hautes Eaux Connues.

### Contraintes spécifiques

Outre les contraintes liées à la réglementation urbaine, la situation particulière du site au sein d'un noeud de voiries devra être au coeur des réflexions sur son évolution.

Le parc de stationnement est traversé par une canalisation de rejet en Seine des eaux géothermiques de la Maison de Radio France.

## PROGRAMME / MUSÉE, GALERIE & SCÉNOGRAPHIE

### LE MUSÉE & LA SEINE

#### PROGRAMME

Entrée pour le public

Hall principal

Réception

Commerce/lounge/café

Terrasse

Restaurant

Cuisine

Circulation

---

Entrée pour le personnel

Livraison/chargement

Préparation d'objets/œuvres

Workshop/ateliers

Dépôt/magasins Collections

Administration/Bureaux

Galerie d'expositions temporaires

Galerie d'expositions permanentes

Galerie d'expositions exceptionnelles

Foyer

Salles de cours

Auditorium

Bibliothèque

Studios artistes

Studios professionnels

Locaux techniques

---

Espace de stationnement

Station de production d'électricité

Station de récupération et traitement des eaux

---

Station Batobus

## OBJECTIFS / PROJET

### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET GÉNÉRAUX

-Le projet s'inscrit dans la démarche du Grand Paris, plus précisément dans le projet de reinventer la Seine de Paris, une démarche nécessaire autour du rafraîchissement de la ville et notamment de la végétalisation, de la meilleure accessibilité du site, etc.

-L'ouverture de la ville sur le fleuve.

-Reconquérir le site de la Seine en rendant les berges aux piétons, une diversification des usages, une offre autour des thèmes du sport, de la culture et de la nature.

-Un projet pour renouer les liens entre la ville et le fleuve.

-Permettre aux Parisien.ne.s de se réapproprier la Seine.

-Rendre le bord de Seine plus attractif et diversifier l'usage.

-Ramener de la circulation douce (quai pour les piétons et les cyclistes).

-Rendre la Seine plus accessible.

-Développer la vocation de transport fluvial de la Seine.

-Le renforcement du transport fluvial de passagers.

-La gestion des eaux de la Seine et pluviales.

-Un projet dans la profondeur du site jusqu'au bord de l'eau.

-La préservation de l'environnement et de la biodiversité et la trame bleue.

-Le site de la Seine est aussi au cœur du concept des Jeux de Paris 2024.

-Un programme qui interroge la question de la résilience urbaine en proposant l'alliance un programme adapté pour donner une seconde vie à ce site dans la continuité de son histoire relative aux thèmes de l'énergie, la culture et de la mobilité notamment.

### OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX

-La maîtrise la consommation d'énergie : l'enjeu clé (L'isolation thermique, L'orientation du bâtiment, La forme du bâtiment)

-la façade réactive. (biométrie)

-La gestion de l'eau, de l'air et des déchets.

-La récupération de chaleur.

-La production d'énergie par le principe biométrie de l'anguille électrique.

-L'utilisation de matériaux propres.

-Investir dans la végétation.

-La bonne-isolation du bâtiment, la généralisation d'une ventilation double flux avec récupération de chaleur, et l'optimisation des apports solaires afin de limiter les besoins en chauffage.

-Une inertie maximale et des orientations adaptées pour les espaces de vie.

-Une consommation d'éclairage artificiel réduite par l'optimisation de l'éclairage naturel, l'optimisation des puissances installées et une gestion performante.

-Les énergies renouvelables seront mobilisées et mises à contribution par l'installation de capteurs solaires sous vides permettant de couvrir la moitié des besoins en eau chaude sanitaire, l'installation d'un champ de capteurs photovoltaïques intégré couvrant une partie des consommations d'électricité.

-Une implantation permettant la réduction des nuisances acoustiques et des éventuels isollements de façade.

-Optimisation du confort hygrothermique, acoustique, visuel, olfactif,

-Optimisation conditions sanitaires des espaces, la qualité de l'air, la qualité de l'eau.

-Utilisant les énergies renouvelables (EnR); Le solaire thermique, La biomasse, La géothermie, Le photovoltaïque, Les mix EnR.

-Bâtiment à Énergie Positive et Réduction Carbone.

-L'utilisation de matériaux biosourcés concourt significativement au stockage de carbone atmosphérique et à la préservation des ressources naturelles; le bois, la paille, le chanvre, la ouate de cellulose, le textile recyclé, le liège et la laine de mouton...etc.

### LES OBLIGATIONS À RESPECTER LORS D'UNE CONSTRUCTION EN ZONE INONDABLE

Pour construire en zone inondable bleue, les obligations sont les suivantes :

-Placer la construction sur le terrain sur la partie la moins exposée ;

-Surélever les planchers habitables de 0,5 à 1,5 m suivant la zone.

Dans certains cas d'autres obligations peuvent être ajoutées pour construire en zone inondable :

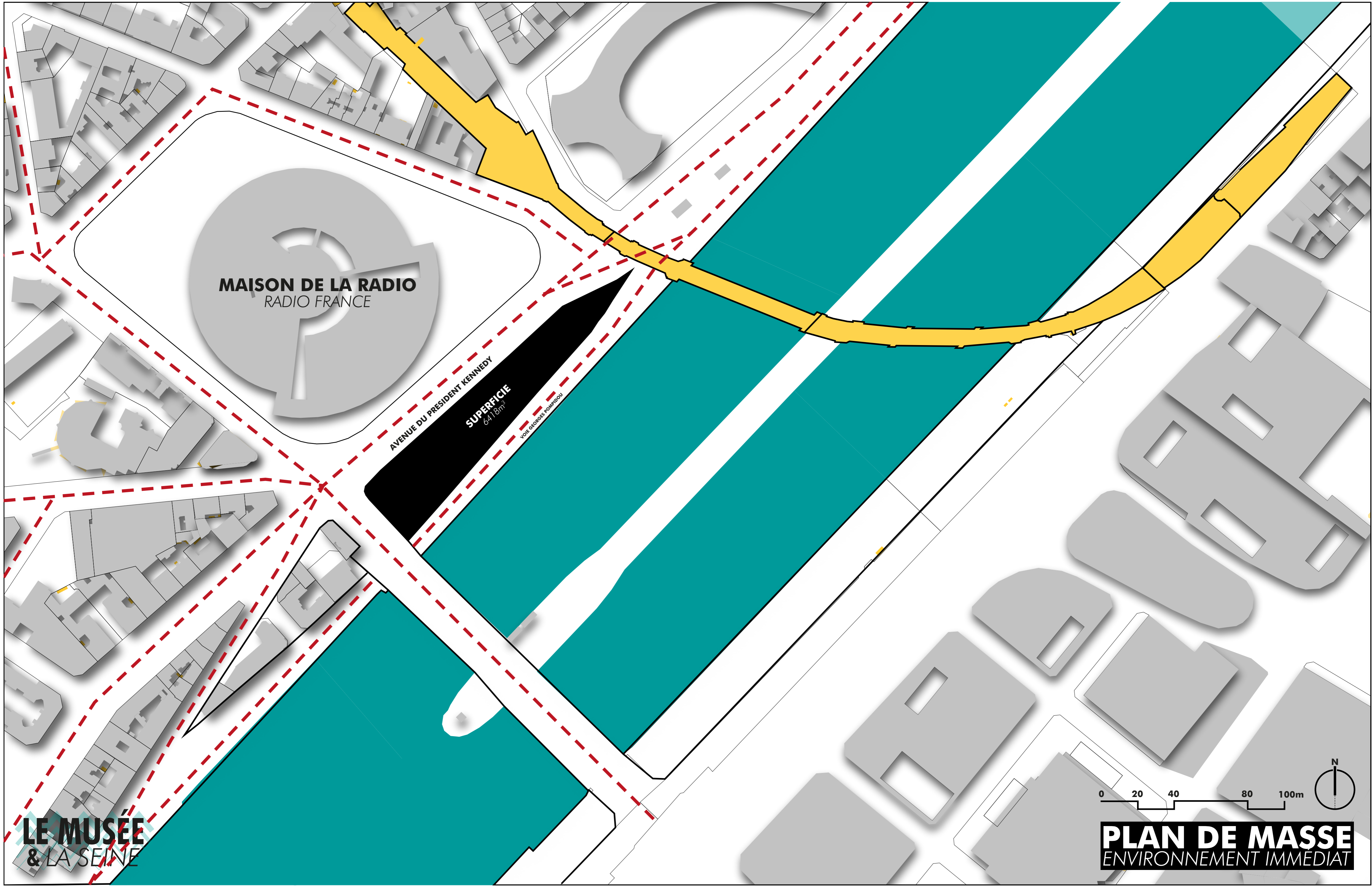
-Placer certaines pièces telles que les chambres ou le salon aux étages

-Créer une zone refuge

-Prévoir une conception spécifique des escaliers ou sous-sol permettant un accès rapide aux étages supérieurs.

-Respect des obligations inscrites au PPRI, faciliter les écoulements, faciliter l'assèchement,

-Construire sur une plate-forme amphibie.



**MAISON DE LA RADIO**  
RADIO FRANCE

**AVENUE DU PRESIDENT KENNEDY**

**SUPERFICIE**  
64 18m<sup>2</sup>

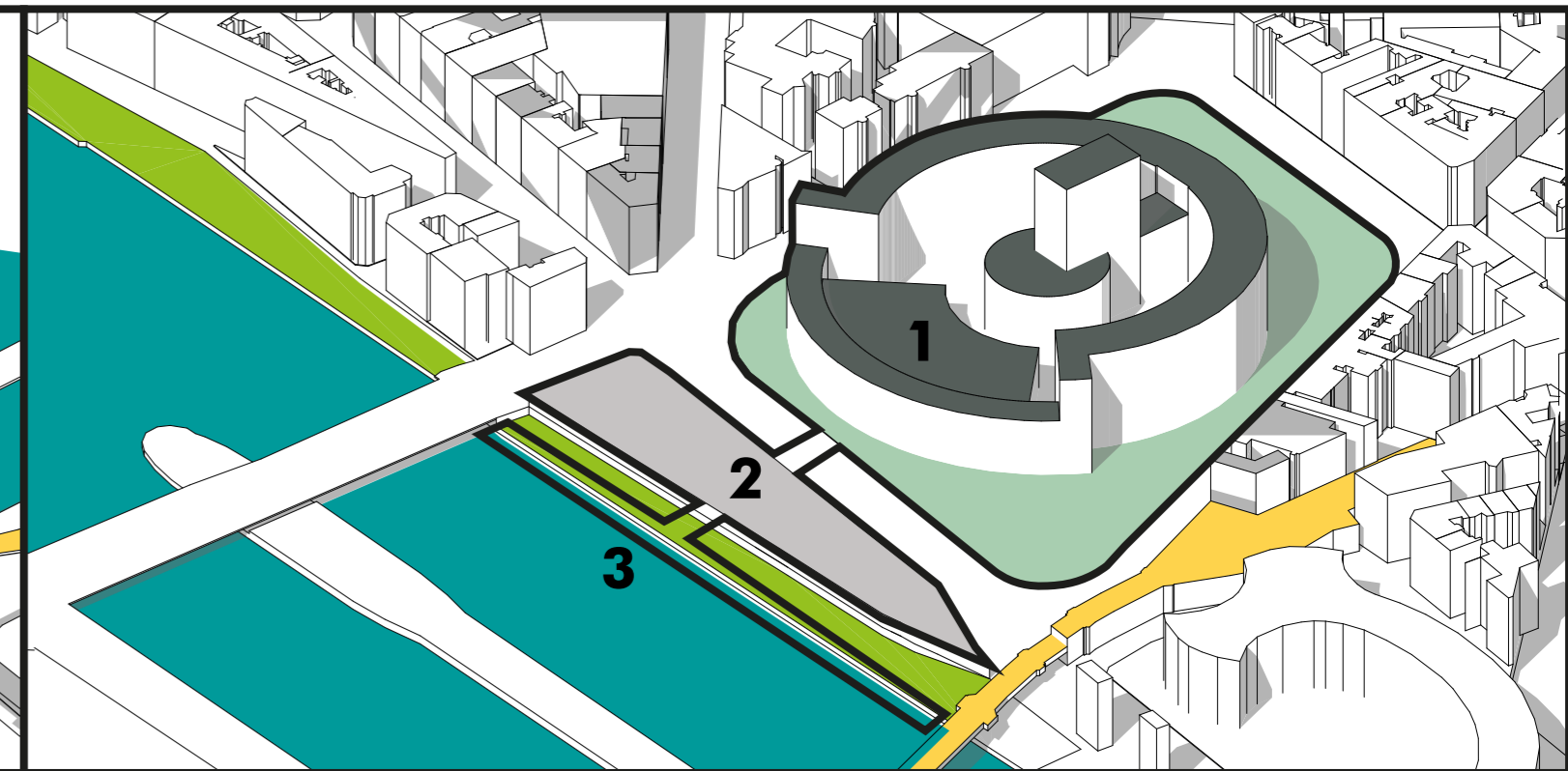
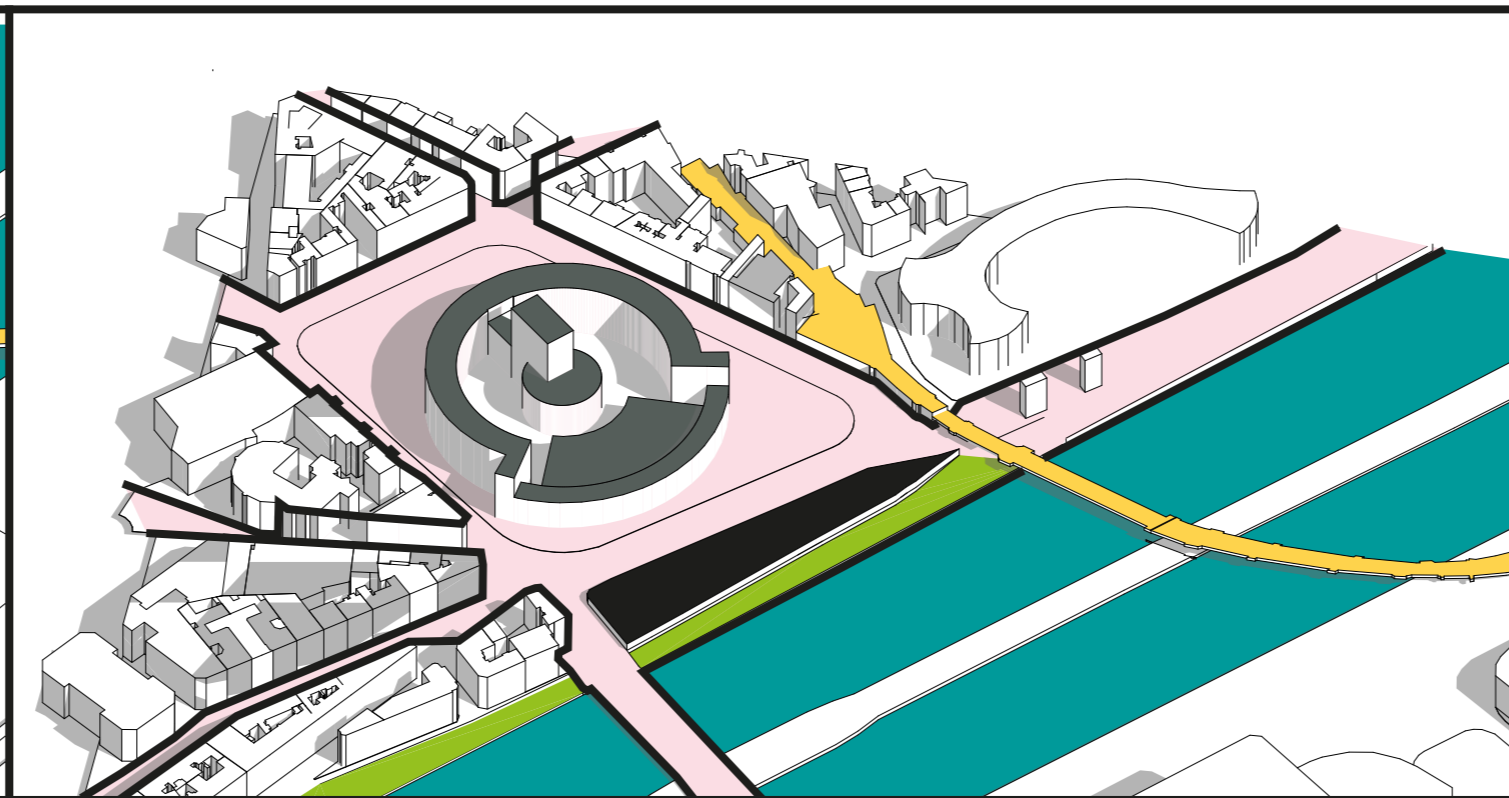
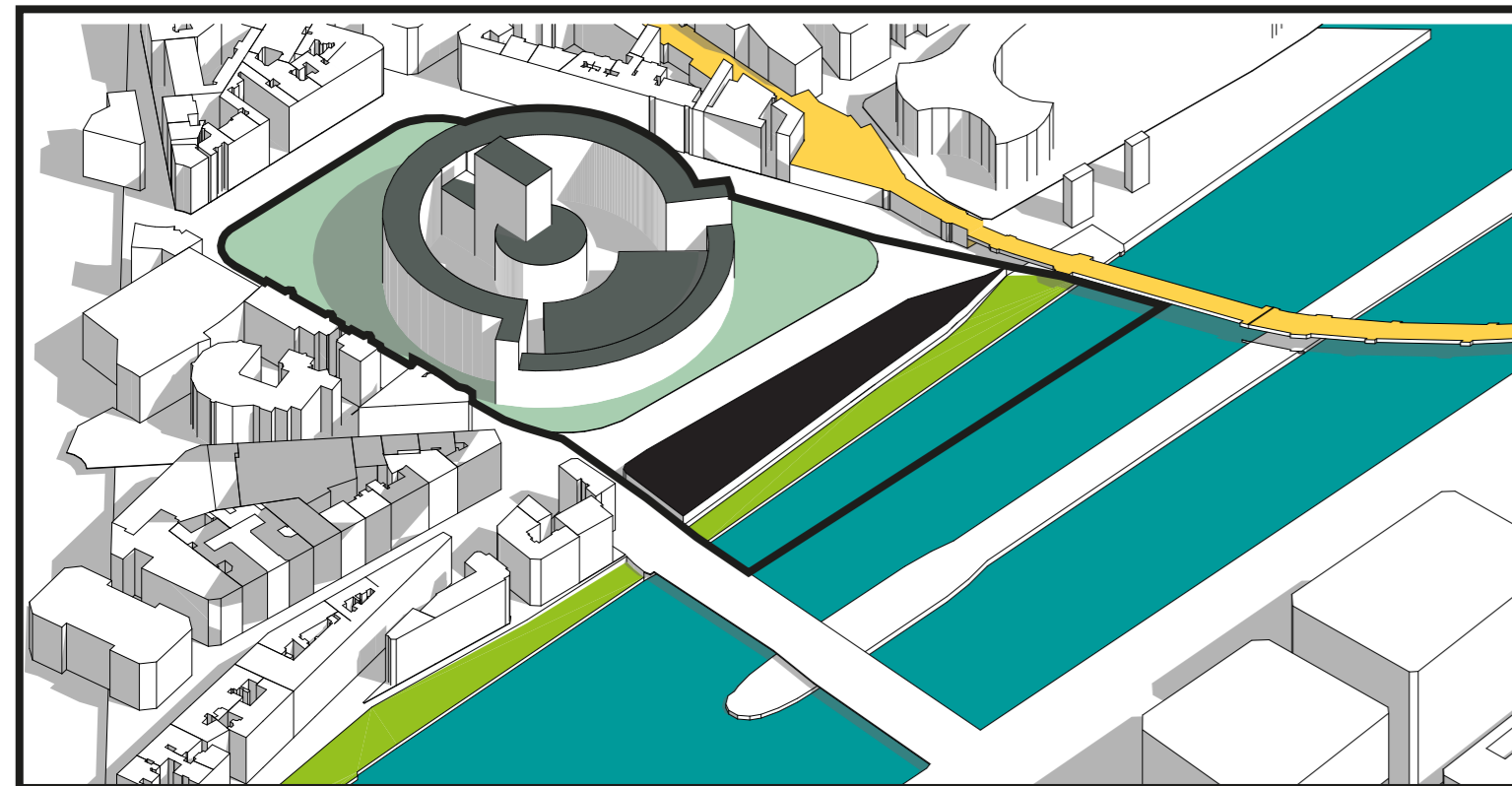
**VOIE EGROSES POMPOU**

**LE MUSÉE**  
& LA SEINE

0 20 40 80 100m

**PLAN DE MASSE**  
ENVIRONNEMENT IMMEDIAT

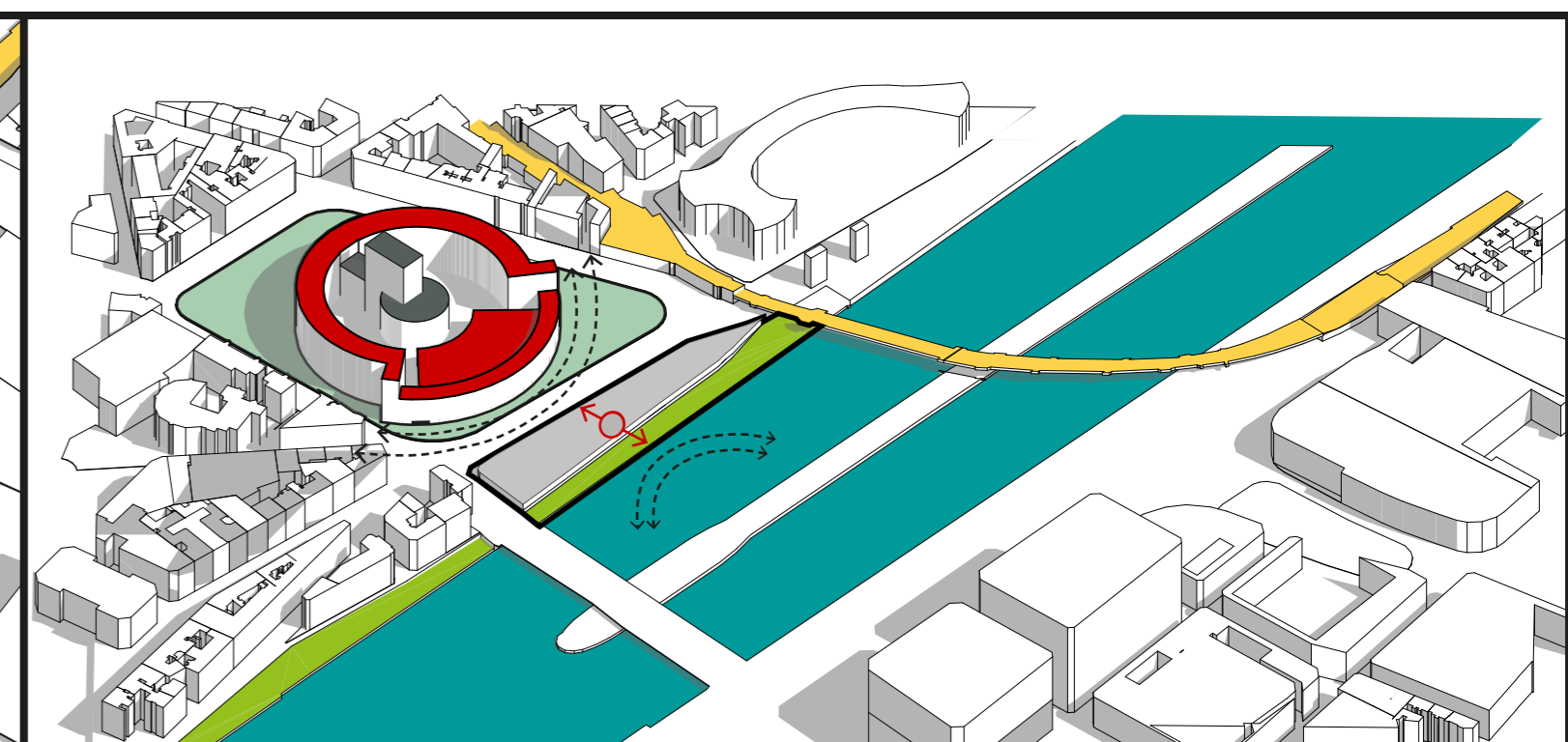
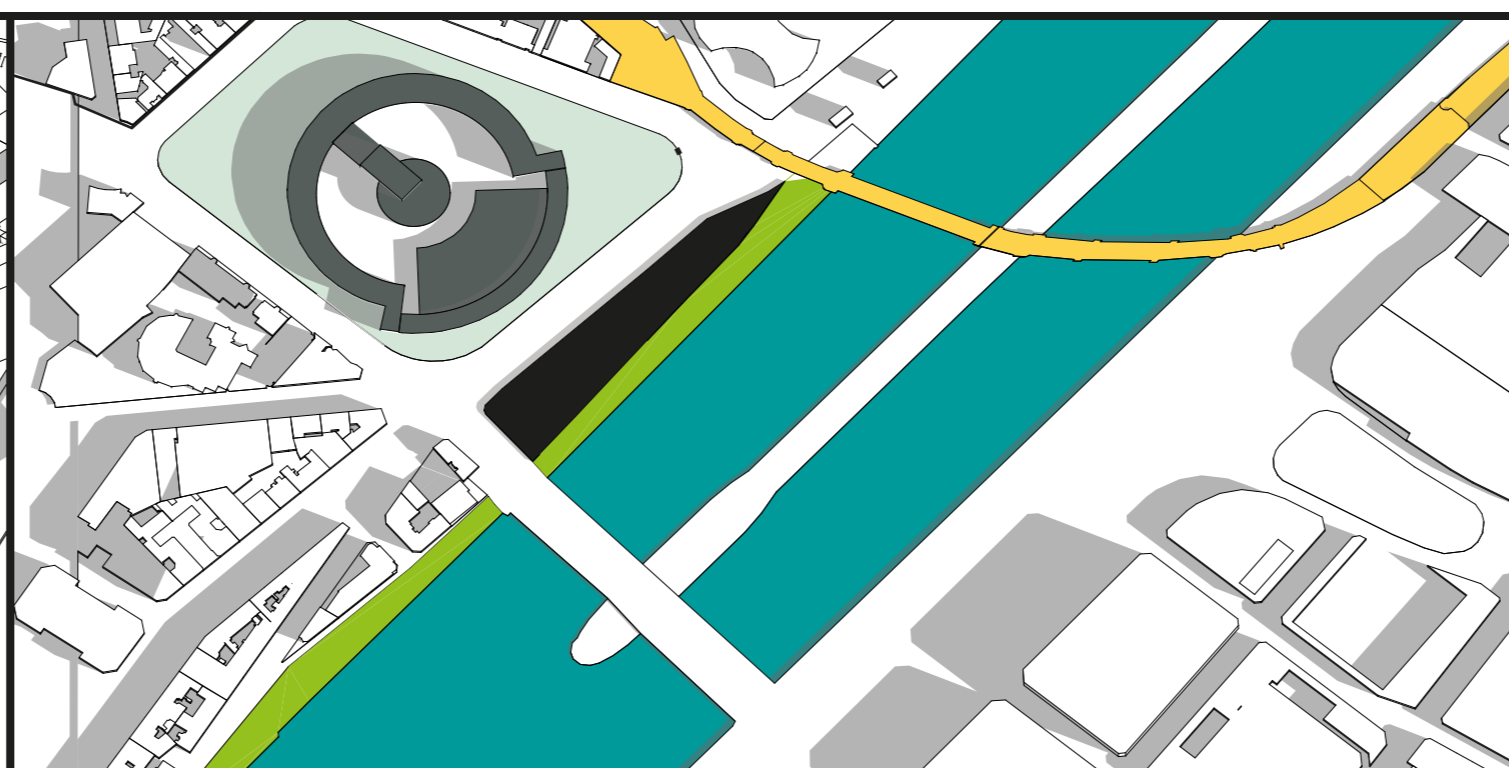
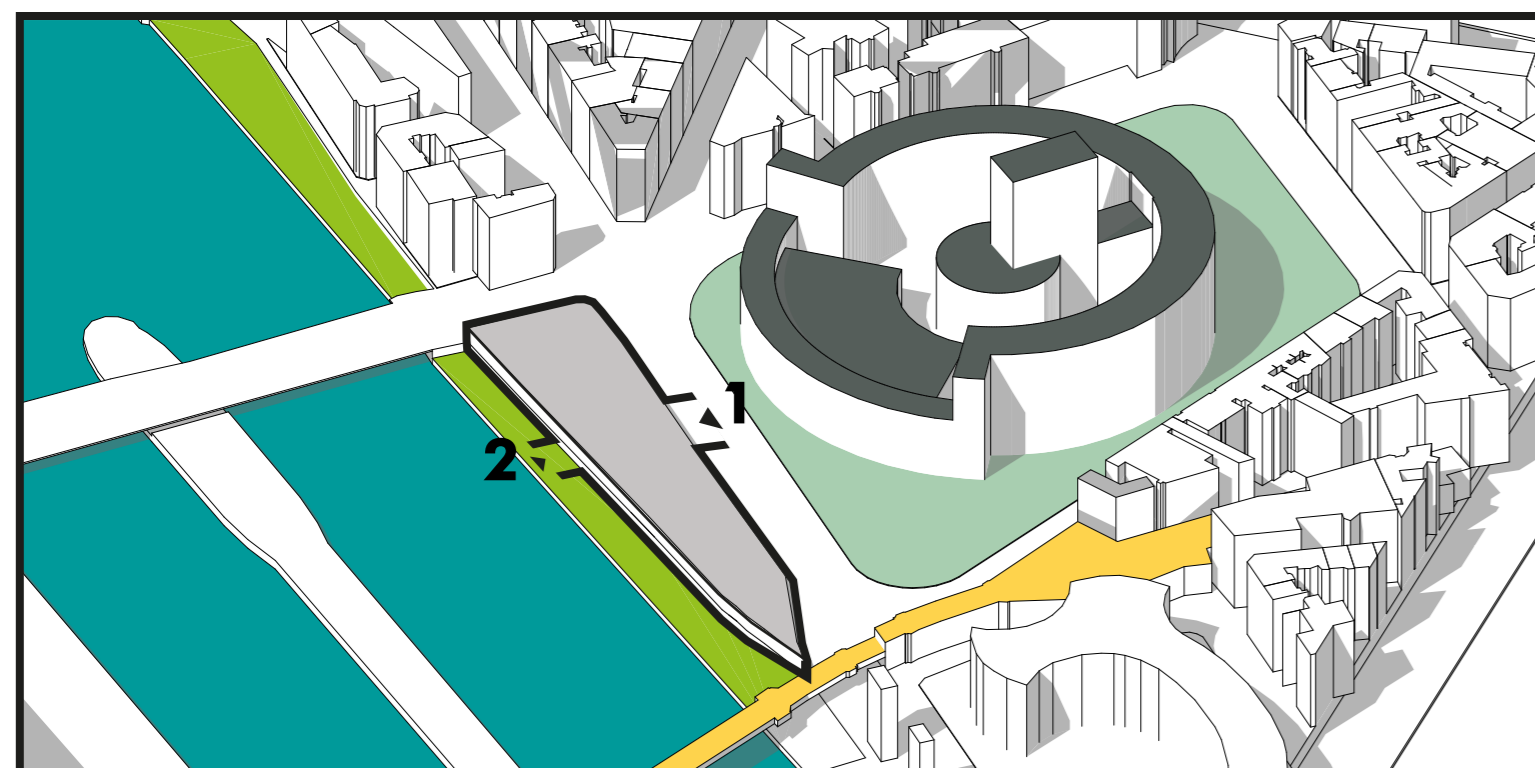
# PRÉSENTATION / ECHELLE URBAINE



**1** GARDER LE CONTACT URBAIN (BATIMENTS, LA MAISON DE LA RADIO ET LA SEINE).  
RELATION URBAINE.

**2** FORMER UN COEUR URBAIN OU UNE ZONE TAMPON.  
FORME URBAINE

**3** FORMER UNE HIERARCHIE DE LA MAISON DE LA RADIO VERS LE QUAI DE SEINE.  
RELATION MAISON DE LA RADIO/MUSÉE/SEINE.



**4** FORMER UNE ENTRÉE SUR PARVIS ET UNE ENTÉE SECONDAIRE PAR LE QUAI.  
ÉQUIPEMENT CULTUREL/ACCESSIBLE.

**5** CRÉER DES ZONES D'OMBRE ET SEMI-OMBRE.  
ÉQUIPEMENT/IGH/BATIMENTS.

**6** OUVERTURE SUR LA SEINE ET SUR LA MAISON DE LA RADIO (MONUMENT HISTORIQUE)  
RÉCONCILIATION URBAINE.

AVENUE DU PRÉSIDENT KENNEDY

VOIE GEORGES POMPIDOU

MAISON DE LA RADIO

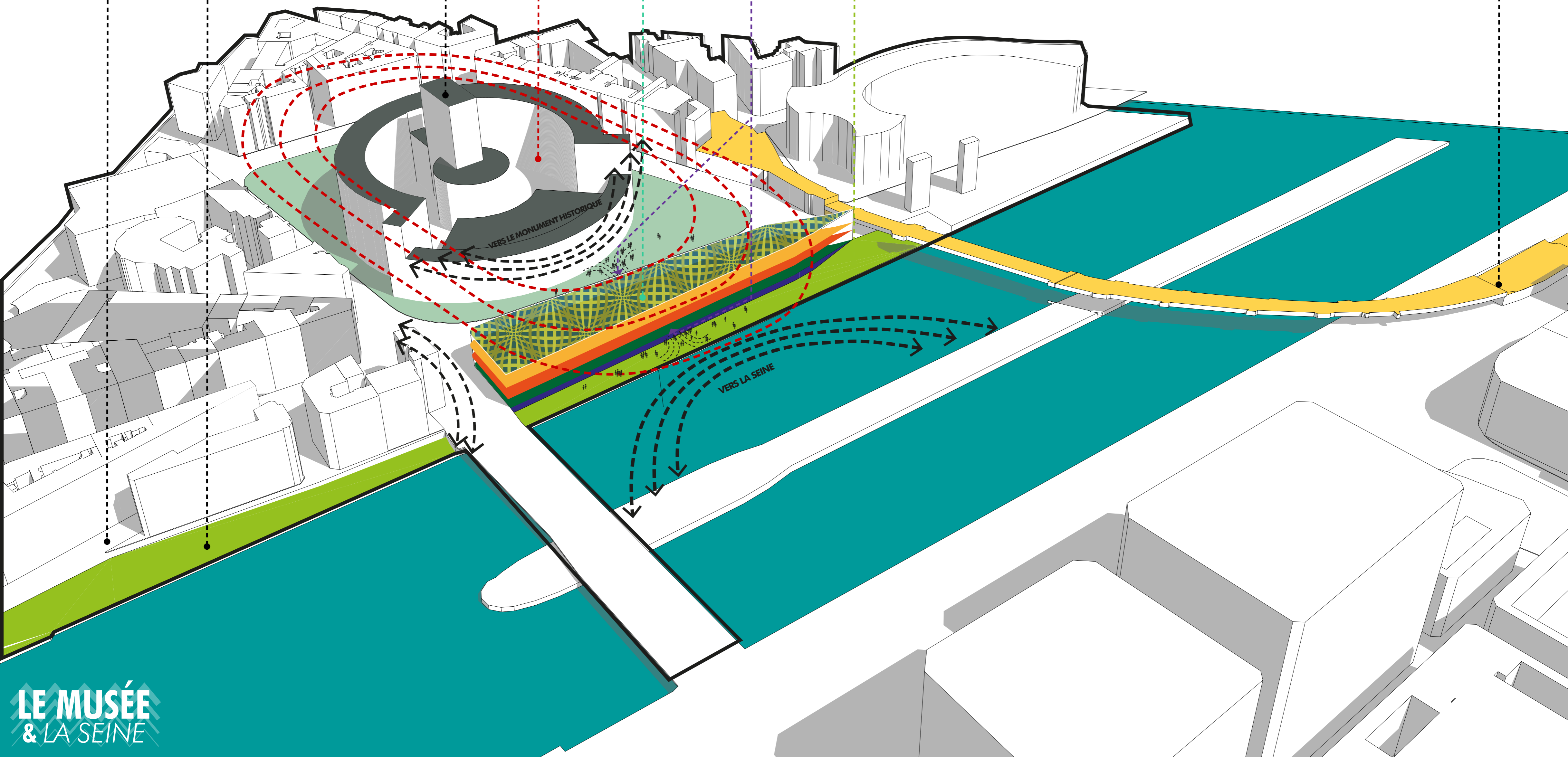
COEUR URBAIN

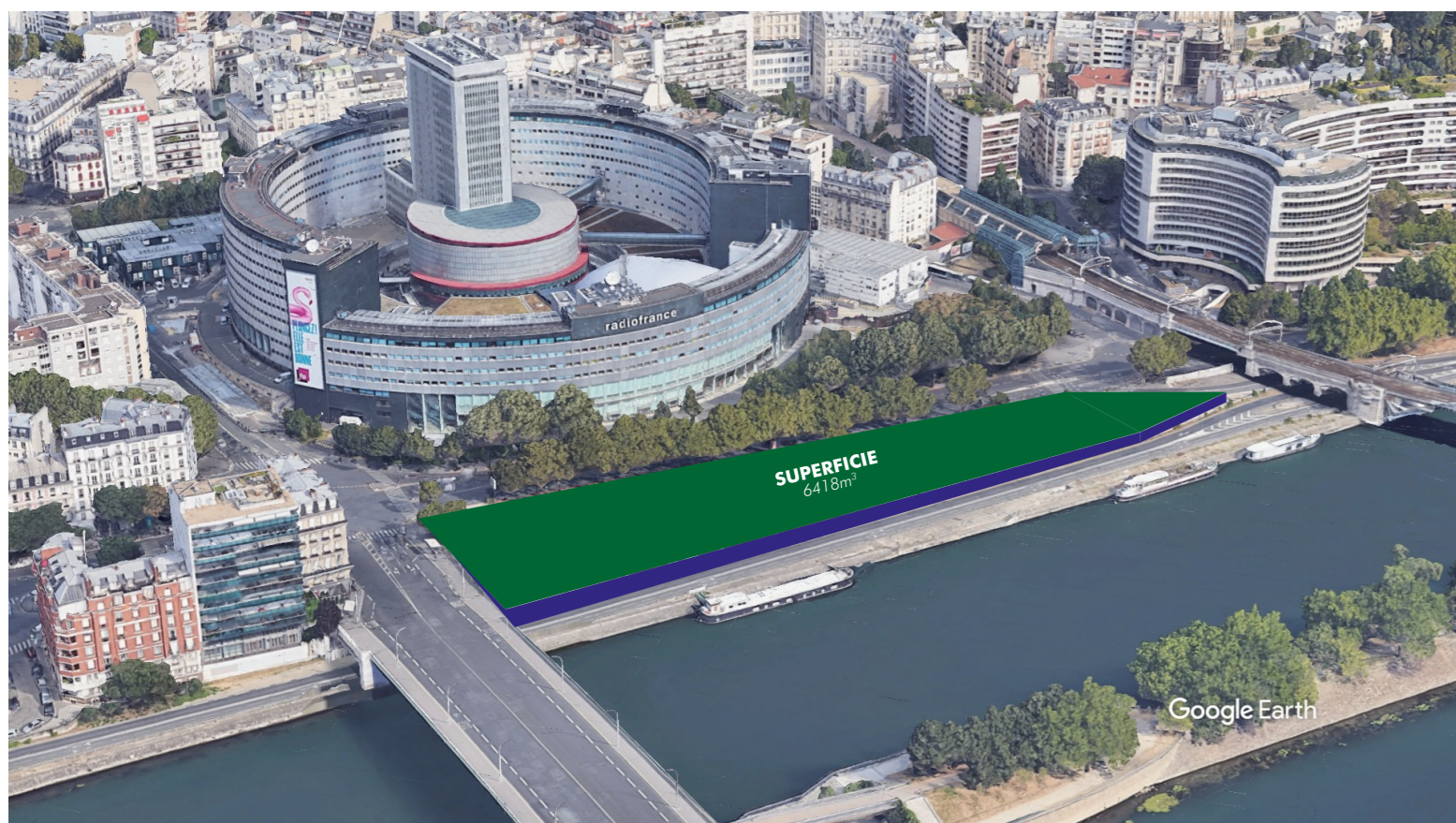
MUSÉE & SEINE

ENTRÉES PRINCIPALE/SECONDAIRE

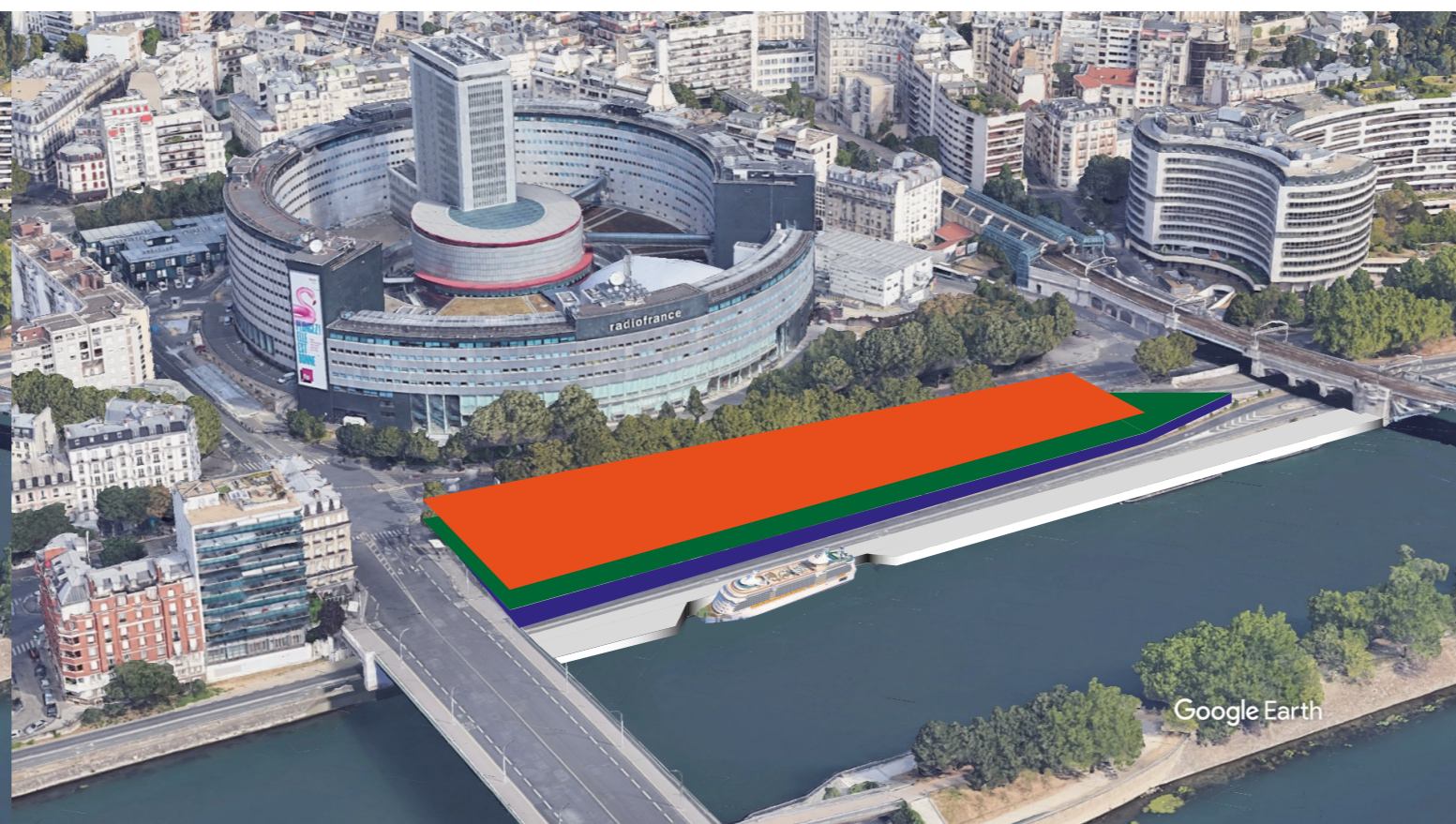
CIRCULATION DOUCE

TRAIN





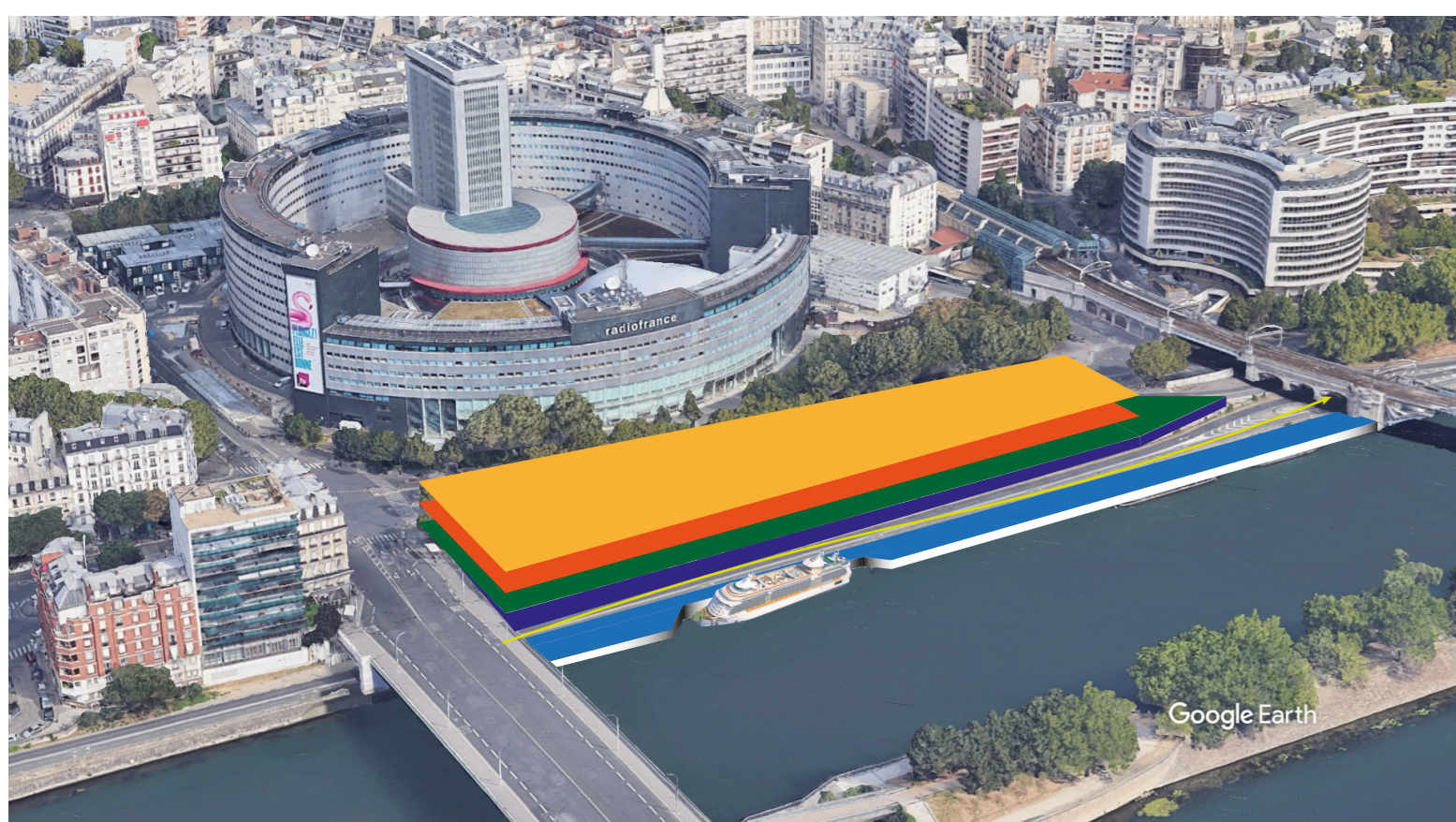
**1** PROGRAMME DE MASSE BASÉ SUR LES CONTRAINTES DU SITE ET LA PARCELLE  
NIVEAU ENTRE-SOL/RDC



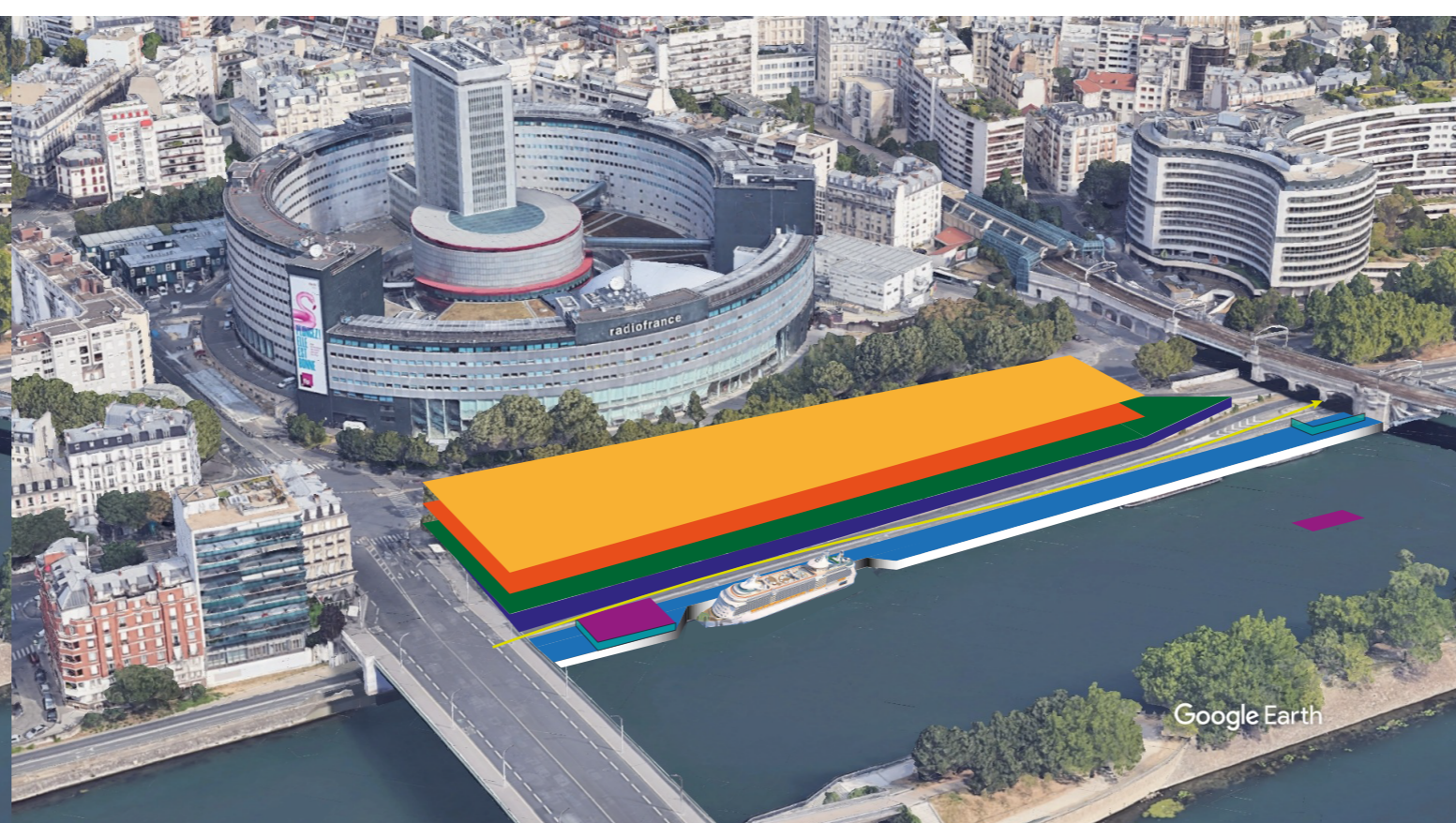
**2** FORMATION DE L'ENTRÉE PRINCIPALE ET SECONDAIRE SUR PARVIS ET SUR AILE GAUCHE  
NIVEAU RDC/R+1



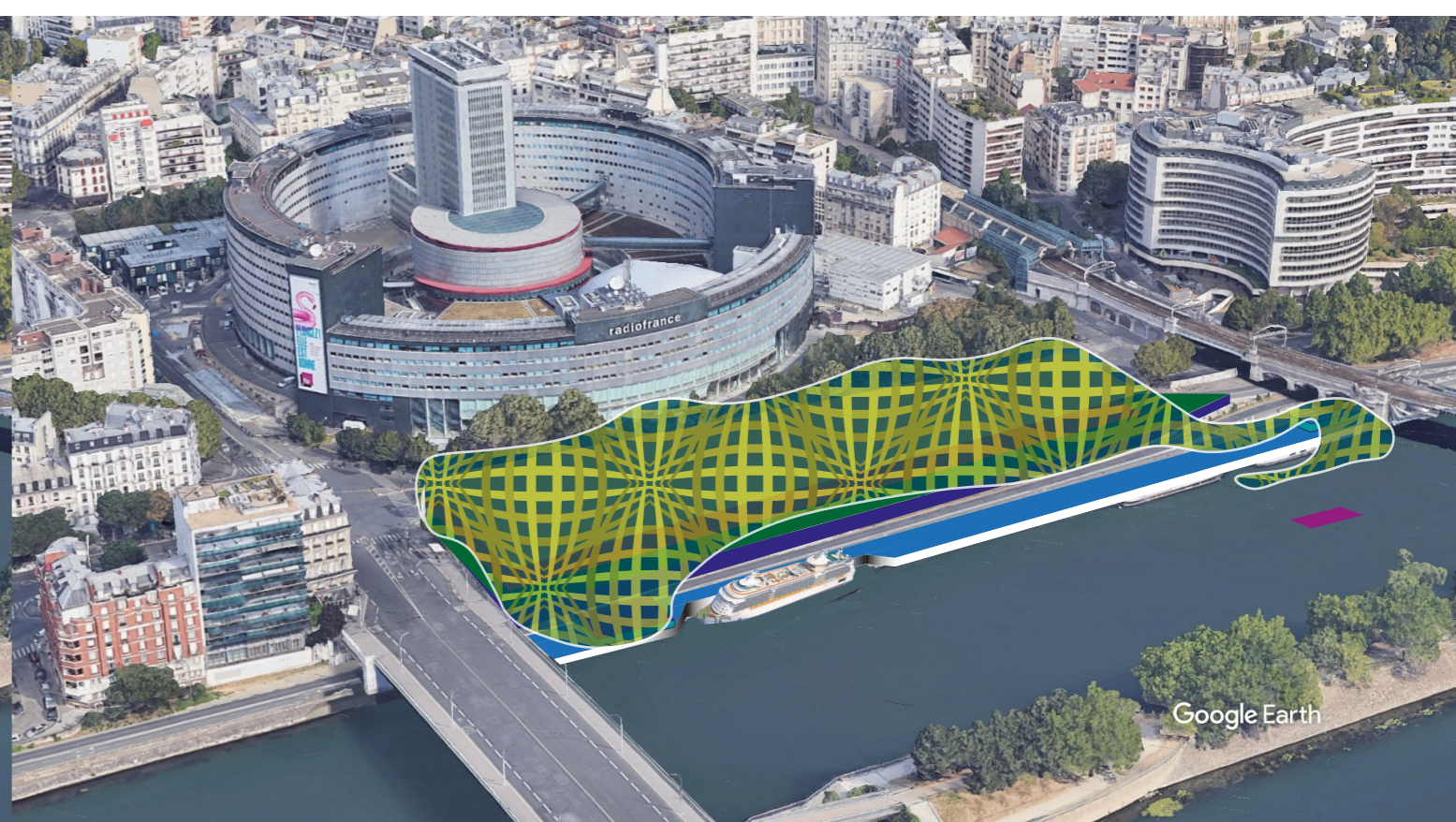
**3** FORMATION DE L'ETAGE DE SERVICES, D'ADMINISTRATION ET D'EDUCATION.  
NIVEAU R+1/R+2



**4** RECONQUÊTE DU QUAI DE SEINE AVEC UNE EXPENSION ARTIFICIELLE SUR L'EAU, RAMENER DE LA CIRCULATION DOUCE (QUAI POUR LES PIÉTONS ET LES CYCLISTES).  
NIVEAU QUAI



**5** AMÉNAGEMENT D'UNE STATION BATOBUS, IMPLANTATION DE STATION DE TRAITEMENT D'EAUX, DE PRODUCTION ÉLECTRIQUE (SYSTÈME INSPIRÉ DU COMPORTEMENT DE L'ANGLUILLE ÉLECTRIQUE).  
NIVEAU QUAI



**6** FORMATION DE LA COQUE EN FACADE REACTIVE SYSTEME DE PROTECTION DU CHAUD ET FROID, DE PRODUCTION D'ÉNERGIE BIOMÉTRIQUE.  
NIVEAU DESSUS

ENTRE-SOL; SERVICES, LIVRAISON, PARKING...

R+1; GALERIES, CONFÉRENCE, BUREAUX...

EXTENSION DU QUAI SUR SOL ARTIFICIEL.

STATION BATOBUS, STATIONS TECHNIQUES.

RDC; ENTRÉE, HALL, GALERIES, COMMERCES...

R+2; BIBLIOTHEQUES, STUDIOS, WORKSHOPS...

RAMENER DE LA CIRCULATION DOUCE.

COQUE EN FACADE REACTIVE BIOMÉTRIQUE.



